



Le droit au travail pour toutes et tous !

Pour des multinationales qui profitent de la crise en supprimant des emplois et en distribuant des dividendes aux actionnaires: des milliards d'argent public

Mais pour la santé, pour l'éducation, pour le social, pour le SMIC: des miettes !

Avant la crise du Covid, Macron répétait qu'il n'y avait pas "d'argent magique". Or chacune et chacun a pu constater la capacité du gouvernement et de l'Union européenne à mobiliser de l'argent en cas d'urgence. De l'argent, il y en a, il suffit de savoir le distribuer !

Jeudi 4 Février Grève et Manifestation

CAHORS 14h30 place Mitterrand

FIGEAC 14h30 lycée Champollion

Il n'y a pas de fatalité au chômage, à la précarité. Tout est une question de choix !

C'est pourquoi nos organisations syndicales proposent des **solutions concrètes et immédiates**, notamment :

- la suspension de tous les plans de suppressions d'emploi en cours ou survenus durant l'année 2020
- la conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois, et leur contrôle
- le développement des services publics sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, dont près de la moitié dans la santé et l'action sociale
- la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous
- la réorientation des aides agricoles vers l'agriculture paysanne et les petites fermes
- la suppression des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, soit l'équivalent de 60 milliards d'euros qui doivent être réorientés vers le social, l'économie, l'environnement
- une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi
- une sécurité sociale professionnelle permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail

Durant tout le mois de janvier 2021, dans son établissement ou son service, dans sa profession, **quelle que soit sa catégorie socioprofessionnelle**, et avec un temps fort unitaire le 4 février 2021, ensemble agissons !

L'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, Confédération Paysanne, appellent à faire grève et manifester le 4 Février.